

D. Seron, cours sur la déduction transcendantale des catégories, 29/3/2000

Les jugements "sensibles" sont fondés de manière *immédiate*, c'est-à-dire intuitive. Cette fondation s'effectue, soit par une réflexion sur mes représentations, soit au moyen de l'intuition pure (géométrie et arithmétique). Dans ce cas, le concept — qui est dès lors un "concept sensible" — se rapporte immédiatement à son objet : soit qu'il soit *abstrait* du donné de l'expérience, soit qu'il *produise a priori* des images dans le sens interne (par exemple trois points à la suite pour le nombre 3). Dans le premier cas, il s'agit de concepts (sensibles) empiriques, utilisés en physique, etc. ; dans le second cas, il s'agit de "concepts sensibles purs", c'est-à-dire des concepts mathématiques (le concept de triangle, le nombre 3, etc.). Mais les jugements de la métaphysique sont d'un autre ordre. Non sensibles, ils sont indépendants de l'expérience (cf. BXIV, etc.), et ne produisent aucune image dans le sens interne (cf. B181, etc.). Bref, ils ne pourraient être fondés immédiatement que par une intuition intellectuelle. Dans la mesure où cette dernière est refusée à l'entendement fini, la métaphysique ne peut être fondée que de manière *médiate*, c'est-à-dire *déductivement* (cf. B359 ss.). Les *connaissances* de la métaphysique doivent pouvoir être déduites, ou, en d'autres termes, tenir lieu de *demonstrandum* pour une "preuve". En ce sens, on les dit *rationnelles*, la raison étant la faculté d'inférer médiatement des connaissances à partir de principes (cf. B355, B360-361, etc.). Or, on sait qu'il existe, de la raison elle-même, un usage immanent et un usage transcendant.

Inférer médiatement une connaissance, cela veut dire : lier deux concepts (un sujet et un prédicat) par l'intermédiaire d'un moyen terme. Une inférence médiate (= une médiation) n'est pas autre chose que ce qu'on dénomme un *sylogisme*. Le syllogisme catégorique scientifique a la forme : "Si A est prédiqué de tout B et B de tout C, alors il est nécessaire que A soit prédiqué de tout C" (*Anal. prior.*, I, 4, 25 b 37-39). Kant l'explique au moyen des termes suivants (S = le singulier, c'est-à-dire le terme mineur ; P = le particulier, c'est-à-dire le moyen terme, ou "condition de la règle" ; U = l'universel, c'est-à-dire le terme majeur) :

1) majeure (= *principe*, règle, loi) : P—U

2) *subsomption*, dans une mineure, du singulier sous le sujet du principe : S—P

3) *détermination* du singulier sous le prédicat du principe : S—U

(Rem. : Le terme de *condition* désigne chez Kant, et en particulier dans la Dialectique transcendantale, le moyen terme.) Cette tripartition correspond exactement à celle 1) du *concept*, 2) du *jugement* et 3) du *raisonnement*, ou encore à la division du pouvoir de connaître en "facultés supérieures" : 1) entendement, 2) faculté de juger, 3) raison. (Sur tous

ces points, voir p. ex. B169, B386 ss. ; *C.R.Pr.*, Ak. V, p. 90 ; *C.J.*, Ak. XX, p. 220 ; sur le terme de principe, voir B356 ss.)

Ce schéma doit maintenant être transposé aux jugements synthétiques *a priori* de la métaphysique. Il s'agit de démontrer, en l'occurrence, que les principes de l'Analytique des principes sont des *connaissances*, qu'ils ont une "validité objective", qu'ils "s'appliquent" *a priori* à l'objet singulier, qu'ils déterminent *a priori* tout objet possible de l'expérience. Pour ce faire, ils doivent être dérivés de principes plus élevés, au moyen d'une *déduction transcendantale* (par opposition à leur "déduction métaphysique" à partir des fonction de l'unité, voir B159) dont le *demonstrandum* (la conclusion) est la détermination *a priori* du divers objectif de l'intuition (c'est-à-dire *singulier*) par les concepts purs de l'entendement. Dès lors qu'on connaît les termes extrêmes de la déduction (objet singulier et catégorie), toute la difficulté est désormais de trouver le moyen terme approprié. Ce moyen terme, enseigne Kant, est la *synthèse de l'imagination transcendantale*. La déduction transcendantale aura donc la forme suivante :

- 1) Divers des représentations / synthèse de l'imagination transcendantale — concepts purs de l'entendement
- 2) Objets de l'intuition — synthèse de l'imagination transcendantale
- 3) Objets de l'intuition — concepts purs de l'entendement

L' "illusion transcendantale" que représente le dogmatisme réside en ceci que la raison pure dans son usage transcendant prétend dériver des connaissances à partir de principes eux-mêmes rationnels (non sensibles) et synthétiques *a priori*. Bref, les principes de la métaphysique dogmatique demandent encore à être déduits de principes plus élevés, au moyen de "prosyllogismes". C'est parce que ces prosyllogismes sont dès lors en nombre infini que l'usage dogmatique de la raison est dit *transcendant*. Autrement dit, la métaphysique dogmatique se donne à chaque fois pour principe un jugement synthétique rationnel et *inconditionné* (= qui n'ait plus à être démontré au moyen d'un nouveau moyen terme, d'une nouvelle "condition") : mais cet inconditionné exige, comme tel, une suite infinie de prosyllogismes, embrassant la totalité des conditions (des moyens termes). Au contraire, Kant va prendre pour principe, au § 16, une proposition analytique. Un jugement analytique n'ayant pas à être démontré de nouveau, il garantit par ce moyen la possibilité d'une fondation apodictique : telle est précisément la tâche de la critique de la raison pure.

Une proposition analytique résulte de la décomposition d'un concept. Ainsi, on décompose le concept de corps en concepts "contenus" en lui, p. ex. le concept d'étendue, de manière à formuler un jugement tel que "tous les corps sont étendus" ; on dit alors que le concept

décomposé forme, avec tous les concepts contenus en lui (= tous les prédicats qui lui sont attribués dans des jugements analytiques), une "unité analytique", par opposition avec l'unité synthétique d'un sujet et d'un prédicat dans un jugement synthétique. Tout concept contient un *divers* d'autres concepts (= de prédicats qui peuvent lui être attribués analytiquement), de telle sorte que sa décomposition consiste seulement à être "conscient" du divers des représentations qu'il renferme. (Cf. B11 : "Par exemple, si je dis : tous les corps sont étendus, c'est un jugement analytique. Car je ne dois pas sortir au-delà du concept que je lie avec le corps, pour trouver l'extension en tant qu'elle est jointe à lui, mais je dois seulement décomposer ce concept, c'est-à-dire devenir conscient du divers que je pense toujours en lui, pour rencontrer en lui ce prédicat ; c'est donc un jugement analytique.") Cette unité analytique signifie en outre que, dans les propositions analytiques, le rapport du sujet au prédicat est un rapport d'*identité*. La proposition analytique (= "jugement d'identité") se ramène, non à deux concepts distincts, mais à *un unique concept*, dont on extrait les éléments.

Le principe de la déduction transcendantale des catégories est énoncé au § 16 : le "je pense" doit pouvoir accompagner toutes mes représentations. En d'autres termes : toute représentation (ou : tout ce qui est pensé, tout "objet") est soumise à l'unité de l'aperception (et donc, à plus forte raison, aux catégories, puisque leur déduction métaphysique les a dérivées des "fonctions de l'unité"). Ce principe, dit Kant, est une proposition analytique (§ 16). Le concept qui tient lieu ici d' "unité analytique" est celui de l'objet en général (cf. B92 : "La philosophie transcendantale a (...) l'obligation de rechercher ses concepts d'après un principe, parce qu'ils (...) doivent être eux-mêmes liés ensemble d'après un concept ou une idée" ; et B346). C'est parce que Kant part de l'objet en général que sa logique appartient à la logique *transcendantale*, et non à la logique générale pure. Pour obtenir une connaissance (analytique) de l'objet en général, de ce qui, d'une manière générale, est *pensé*, il suffira de décomposer son concept dans les concepts contenus en lui (catégories). Or, le § 16 enseigne que le concept de l'objet en général est le "je pense" lui-même : tout objet est soumis à l'unité de l'aperception, à la représentation "je pense", au sens où, être un objet, cela veut dire être pensable (cf. p. ex. A105 : "(...) cette unité qui constitue le concept d'un objet. (...) l'unité que l'objet constitue ne peut être autre chose que l'unité formelle de la conscience dans la synthèse du divers des représentations" ; B139 : "L'unité transcendantale de l'aperception est celle par laquelle tout le divers donné dans une intuition est réuni dans un concept de l'objet"). C'est pourquoi la déduction métaphysique des catégories (qui n'est pas encore leur déduction transcendantale) permet de les dériver légitimement des fonctions de l'unité. En ce sens, la tâche de la logique transcendantale se ramène ici à une *Analytique* transcendantale, c'est-à-

dire à une décomposition du concept "je pense", ou encore — de façon équivalente — à une "décomposition du pouvoir de l'entendement" (B90).

Ce principe n'est évidemment que le début de la déduction transcendantale (B144) ; il montre seulement que tout objet se rapporte nécessairement au "je pense". Voir A 96-97 : "C'est déjà en donner une déduction suffisante et en justifier la valeur objective, que de pouvoir prouver qu'un objet ne peut être pensé que par leur moyen. Mais comme (...) l'entendement lui-même, comme faculté de connaissance, qui doit se rapporter à des objets, a besoin également d'un éclaircissement touchant à la possibilité de ce rapport, nous devons examiner d'abord (...) dans leur nature transcendantale les sources subjectives qui constituent l'assise *a priori* de la possibilité de l'expérience." — B144-145 : "Dans la proposition précédente se forme donc le commencement d'une déduction des concepts purs de l'entendement, dans laquelle je dois encore — étant donné que les catégories naissent dans le simple entendement indépendamment de la sensibilité — faire abstraction de la manière dont le divers est donné pour une intuition empirique, pour voir seulement l'unité que l'entendement ajoute dans l'intuition au moyen des catégories. Dans la suite (§ 26), on montrera, à partir de la manière dont l'intuition empirique est donnée dans la sensibilité, que l'unité de cette intuition n'est autre que celle que la catégorie prescrit, d'après le précédent § 20, au divers d'une intuition en général, et que donc, du fait que la valeur *a priori* de la catégorie aura été clarifiée par rapport à tous les objets de nos sens, le but de la déduction sera pour la toute première fois pleinement atteint." — Bref, il faut encore démontrer que le divers de l'intuition sensible est soumis au concept de l'objet en général, que des *objets* sensibles — et non pas seulement des représentations — sont *possibles*. L'idéalisme transcendantal (la forme de l'objet en général se ramène aux formes subjectives de la sensibilité et de l'entendement) doit encore se doubler d'un réalisme empirique (le contenu de l'entendement [c'est-à-dire sa matière, B83, cf. B74 ss.] est constitué par l'objet réel, la "chose" existante, considéré dans sa possibilité). Bref, il faut encore démontrer la *validité objective* des catégories, c'est-à-dire leur *réalité empirique* (B52) : il faut déduire leur "réalité objective", leur "application" aux objets de l'intuition (cf. B150-151, etc.). Ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra démontrer que les catégories sont des *connaissances*, autrement dit des déterminations d'objets réels (existants) possibles (= objets d'expérience possible = phénomènes). (Cf. B147-148.)

Le moyen terme est le sujet du principe, à savoir le divers de mes représentations (externes comme internes). Puisque le principe ne peut contenir aucun concept empirique (B89), il ne peut s'agir, semble-t-il, que de l'intuition pure (ou du temps, forme pure du sens interne *et* du sens externe, cf. Heidegger). Seulement, le principe de l'unité nécessaire de l'aperception est un principe *a priori*, qui détermine l'objet antérieurement à tout objet d'intuition. Il faut donc

supposer que le divers de mes représentations est soumis aux catégories au moyen d'un "pouvoir de se représenter dans l'intuition un objet même sans sa présence" (la "présence réelle" de l'objet étant supposée par tout concept empirique, voir B74) ; ce pouvoir s'intitule *l'imagination* (B151). La synthèse de l'imagination transcendantale "médiatise la subsumption des phénomènes sous les catégories" (B178) ; "Par son intermédiaire, nous mettons en liaison le divers de l'intuition d'un côté avec la condition de l'unité nécessaire de l'aperception de l'autre. Les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement tenir ensemble par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination" (A124) ; la synthèse de l'imagination transcendantale forme "un troisième terme qui doit être homogène d'un côté à la catégorie, de l'autre au phénomène" (B177) ; etc. Parce qu'elle fait fonction de moyen terme, la synthèse de l'imagination transcendantale est à la fois *déterminable* (= sujet du principe) et *déterminante* (= prédicat de la mineure), c'est-à-dire tout à la fois singulière (sensible) et générale (conceptuelle) : elle appartient donc à la sensibilité, mais n'en est pas moins, comme l'entendement, spontanée (= *productive*) (voir B151-152).

L'argumentation du § 19 est la suivante. Un jugement se définit par sa *validité objective*, il est un "rapport objectivement valable" entre deux concepts ou plusieurs jugements. Au sens strict, le jugement est synonyme de *subsumption* (voir *supra*), il consiste à mettre un donné singulier (intuitif) sous un concept. Seulement, cette subsumption (immédiate, intuitive, v. *supra*) doit encore être *objective* : le divers doit y être déterminé à titre d'objet, *c'est-à-dire mis sous le concept de l'objet en général*. En conséquence, il n'y a, à proprement parler, de jugement, que là où le divers est soumis *tout à la fois* à ses prédicats immédiats (p. ex. empiriques, comme "pesant") et à l'unité de l'aperception (= aux catégories). Le principe de l'unité de l'aperception énoncé au § 16 (P est U) sert donc de "commencement" pour la déduction transcendantale des catégories en ce sens : dans un jugement empirique de la forme "tous les corps sont pesants", ce n'est pas seulement qu'on soumette un divers donné au concept "pesant" (or S est P), mais ce divers est aussi déterminé (médiatement) par des concepts plus élevés, les concepts purs de l'entendement (donc S est U). A la subsumption immédiate du divers objectif sous les concepts sensibles (ou les schèmes de l'imagination productive ; voir B186 : concept sensible = schème ; ainsi, p. ex., le nombre, qui est un concept sensible pur, est tout aussi bien le schème de la quantité, B182) s'ajoute la détermination *a priori* du divers objectif sous les catégories. Sans cette détermination, le rapport entre le sujet et le prédicat (ou entre l'antécédent et le conséquent, etc.) demeure simplement subjectif ; il a trait au divers du sens interne et non à des objets (le sens interne ne renferme aucun objet, mais seulement des représentations, voir B274 ss.).